

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Lens (62300)

Réponses de Didier Gayant, au nom de la liste « LENS EN COMMUN »

– le 16/02/2020 à 17:11 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

en concertation avec les associations spécialisées et les habitant-e-s volontaires. le développement de mobilités douces passe par la mise en oeuvre de mesures concertées.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Route de Lille, Rue de Londres, Route de la Bassée, Route de Béthune, Rue de la gare, Avenue Van Pelt, Avenue de Varsovie, Avenue du 4 Septembre, Rue René Lanoy

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare, Louvre, Office de Tourisme, Colisée, Terrils

oui ,peu couteux et permettant une reflexion globale sur la signalétique pléthorique et inadaptée.

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Loos-en-Gohelle, Liévin, Salaumines, Avion, Vendin-le-Vieil.

on peut aller jusqu'à un plan intercommunal , qui prend sa place dans le PCAET.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Au cours de ce mandat , le plan de circulation a été retouché à plusieurs reprises ,sans cohérence globale , en fonction des "plaintes " généralement liées au stationnement et à la circulation automobile. Il faut désormais réfléchir le plan de circulation dans le sens évoqué plus haut , informer des enjeux et ne plus procéder à des modifications de circonstances.

Action n°7 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

les moyens budgétaires sont à prioriser en ce sens

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

.en concertation avec toutes les catégories d'usager-e-s du domaine public ,en priorisant la pacification de l'usage de la ville.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°10 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment passer en zone 30 les rues en sens unique du centre ville (entre la gare et l'avenue du 4 Septembre) et y généraliser le double-sens cyclable

application de la législation à minima , politique volontariste à mettre en oeuvre après concertation.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

l'utilisation du vélo ne se développe que lorsque les conditions de sécurité sont réunies , garer son vélo en sécurité en fait partie.

Action n°12 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

la mesure peut être concertée avec les bailleurs sociaux qui ont un parc immobilier important. elle peut également être imposée lors de toute construction collective nouvelle par le biais du PLU, on impose un local poubelle mais pas de garage à vélo , tout un symbole.

Action n°13 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

oui , les écoles ,crèches ou autres équipements collectifs doivent en comporter.

Action n°14 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

le territoire a l'habitude facheuse d'etre en retard sur l'application des textes (PCAET) , pour une fois prenons les devants.

Action n°15 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

oui ,déjà évoqué favorablement à la question 12

Action n°16 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

même symbolique cette aide peut avoir un effet déclencheur sur l'utilisation du vélo en ville au lieu de la voiture. de nombreuses expériences sont en cours dans d'autres villes.

Action n°17 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

ceci peut être envisagé ,sans concurrencer les tentatives actuelles de réimplantation de commerces locaux, sous la forme d'atelier de formation aux réparations simples , ateliers solidaires également. l'implantation peut être envisagée dans des locaux du type centre sociaux culturels ou maison des jeunes.

Action n°18 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

à étudier en partenariat avec les associations d'usager-e-s ,et éventuellement mutualisée en maison des mobilités douces.

Promouvoir une culture vélo

Action n°19 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

nous partageons l'analyse également pour les transports en commun, les élu-e-s se doivent de promouvoir les mobilités douces ,et c'est une excellente façon de rester dans la population ,comme un poisson dans l'eau.

Action n°20 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

oui , un vélo cargo est moins polluant qu'une voiture ,même électrique , et son utilisation a un effet positif sur la santé . en concertation avec les personnels.

Action n°21 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

oui ,c'est peu onéreux pour l'employeur mais peut avoir un effet positif , y compris en terme d'affichage politique.

Action n°22 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

oui , cette idée est intéressante ,elle permet de mettre en avant ,vélo et transport en commun.

Action n°23 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°24 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

après une période de communication cette "repression" devra être mise en oeuvre au nom de la sécurité des cyclistes et piéton-ne-s

Action n°25 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

une ville apaisée nécessite un respect mutuel qui se construit. cette campagne de communication devrait être accompagnée d'un projet d'éducation à la mobilité dans les écoles de la ville.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e